Bulletin de Santé du Végétal

Champagne-Ardenne grandes cultures

Retrouvez gratuitement le BSV toutes les semaines sur les sites Internet de la Chambre Régionale d'Agriculture Grand Est et de la DRAAF

BSV n°39 – 12 novembre 2026

À RETENIR CETTE SEMAINE

Cliquez sur le sommaire pour accéder directement au paragraphe

DONNÉES MÉTÉO

CÉRÉALES À PAILLE

Stades : 2F-3F majoritaires, mais de nombreuses parcelles à 1F également.

Pucerons : Risque faible à modéré, les pucerons ne sont pas souvent présents en nombre, mais plutôt sur la durée, avec une légère augmentation des parcelles présentant des pucerons depuis plus de 10 jours. Les conditions fraîches et venteuses à venir peuvent diminuer leur activité, mais il est important de surveiller s'ils sont présents dans la durée.

Cicadelles : Risque faible.

Limaces : Risque faible.

COLZA

Stade : Majoritairement aux stades B7 pour le réseau BSV.

Altises : A surveiller. Période d'observation des larves.

Charançon du bourgeon terminal : Pic de vol régional atteint à la mi-octobre.

CAMPAGNOL

Méthodologie et parcours d'observation.

NOTES BIODIVERSITÉ

Ce logo est un indicateur sur les résistances aux substances actives couplées à un bioagresseur.

Vous trouverez des éléments complémentaires dans le lien ci-dessous :

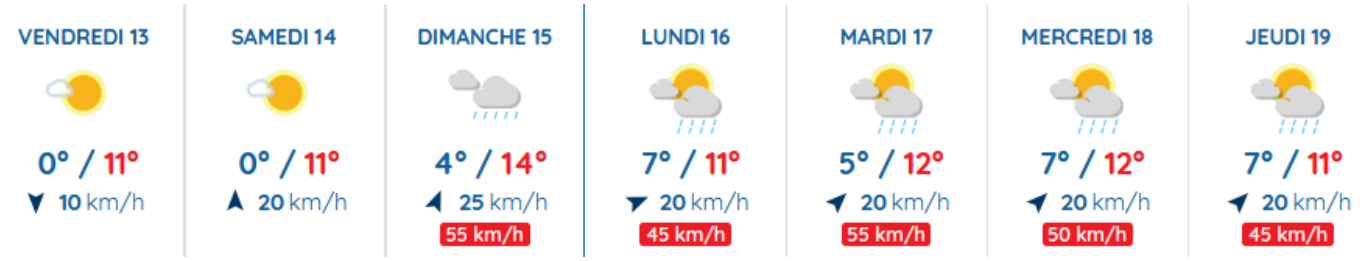
Rapports techniques sur les résistances en France – R4P (r4p-inra.fr)

Parcelles observées cette semaine :

33 BTH, 26 OH, 41 Colza.

Prévisions météo à 7 jours :

- Référence Craie



(Source : Météo France, ville de Châlons-en-Champagne, 12/11/2026 à 10h45. Retrouvez les données météo actualisées ici)

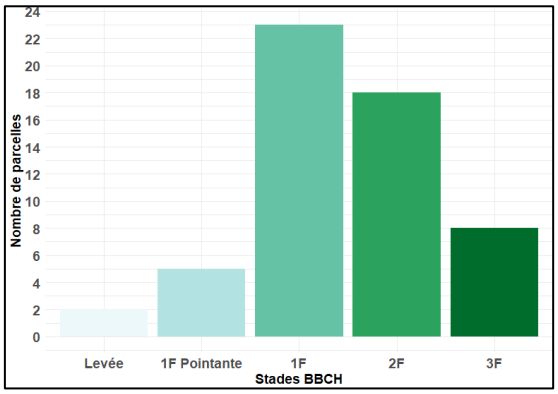
- Référence Barrois



(Source : Météo France, ville de Chaumont, 12/11/2026 à 10h45. Retrouvez les données météo actualisées ici)

1 Stades

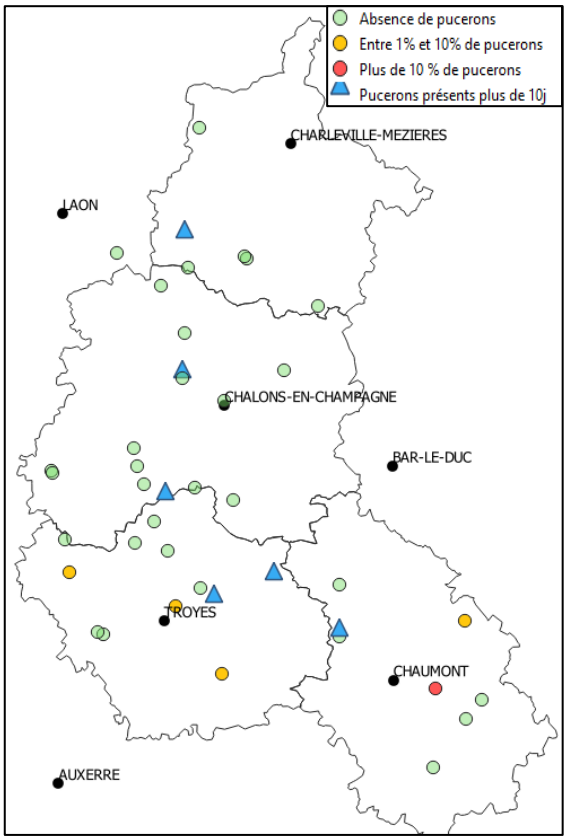
Cette semaine, 33 parcelles de blé tendre d'hiver et 26 parcelles d'orge d'hiver ont été observées. Ces parcelles sont aux stades « Levée » (BBCH 01) à 3 Feuilles (BBCH 13). Les stades majoritaires s'étalent de 1 Feuille Pointante à 3 Feuilles Etalées.



2 Pucerons

a. Observations

11 parcelles sur 41 observées signalent la présence de pucerons, dont 6 parcelles présentant des pucerons depuis plus de 10 jours.



b. Seuil indicatif de risque

Le seuil indicatif de risque est atteint lorsque 10 % des pieds sont porteurs de pucerons ou si ces derniers sont présents depuis plus de 10 jours.

c. Analyse de risque

7 parcelles dépassent le seuil indicatif de risque : 1 seule parcelle pour son pourcentage de pucerons > 10%, **et 6 parcelles pour lesquelles leur présence, bien qu'inférieure à 10%, est signalée depuis plus de 10 jours**. Le temps s'annonçant a priori toujours frais et venteux, aurait tendance à limiter leur activité. **Surveiller les parcelles** (en début d'après-midi de préférence) afin de voir si les pucerons sont présents dans la durée **: le risque est faible à modéré.**



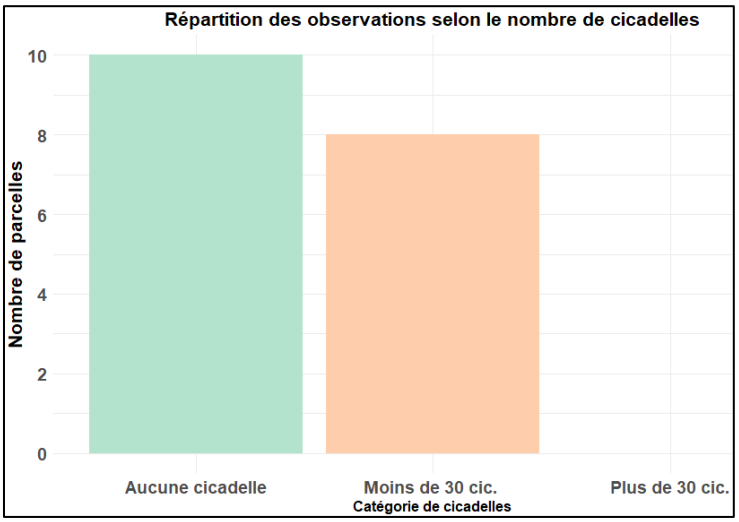
d. Gestion alternative du risque

Pour rappel, éviter les semis précoces est un atout dans la gestion de la JNO. Le choix de variété d'orge tolérante à la JNO doit également s'accompagner d'une date de semis dans les créneaux recommandés.

3 Cicadelles (*Psammotettix alienus*)

a. Observations

Cette semaine, 18 pièges ont été relevés. 8 pièges signalent la présence d'individus (moins de 30 individus hebdomadaires) et **aucun piège signale plus de 30 individus.** 10 pièges signalent l'absence d'individus.

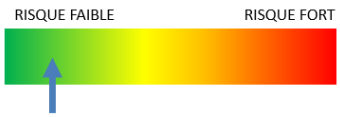


b. Seuil indicatif de risque

Même s'il n'existe pas de seuil précis, on estime que leur présence est nuisible **à partir d'un nombre de captures hebdomadaire de plus de 30 individus.**

c. Analyse de risque

Le risque est faible à ce jour. **Les conditions fraîches limitent leur activité.**



d. Gestion alternative du risque

Les semis précoces ou des parcelles à proximité de réservoirs à insectes (haies, bois …) sont favorables à l'activité de la cicadelle.

4 Limaces

➢ **Comment observer ?**

- Après la levée : compter le nombre de plantes avec des morsures de limaces sur 5 plantes consécutives, répéter cela sur 5 endroits de la parcelle. Multiplier ce chiffre par 4 pour avoir le % de plantules attaquées.
- Avant le semis jusque tallage : des pièges spécifiques existent (plaques aluminiums, tuile...) d'environ 0,25 m² à disposer à au moins 4 endroits différents de la parcelle pour suivre l'activité des limaces avec une observation directe des limaces.

a. Observations

Sur les 34 parcelles observées, 31 parcelles ne présentent aucun dégât et 3 parcelles présentent entre 1 et 30 % de plantes avec morsures/dégâts de limaces. Aucune parcelle n'atteint le seuil indicatif de risque (plus de 30 % de plantes présentant des morsures).

b. Seuil indicatif de risque

Après la levée, le seuil indicatif de risque est constitué à partir des observations faites en végétation sur le nombre de plantes présentant des morsures de limaces. **Le seuil indicatif de risque est de 30 % de plantes avec des morsures de limaces.**

c. Analyse du risque

Le risque est toujours faible dernièrement.



d. Gestion alternative du risque

Réduire les risques grâce aux leviers agronomiques et bien observer les parcelles sensibles.

La lutte agronomique se pratique pendant les l'interculture :

- Réaliser un déchaumage juste après la récolte du précédent pour éliminer les œufs et les jeunes limaces en les exposant à la sécheresse.
- Réaliser un second (voire un 3ème) déchaumage pour détruire les repousses et les nouvelles levées d'adventices sources de nourriture des limaces, et qui permet de maintenir le sol sec en surface.
- Le labour enfouit les limaces en profondeur plus qu'il ne les détruit. Il permet de retarder l'attaque sur la culture implantée juste après labour et enfouissement des résidus végétaux, source de nourriture.
- Réaliser une préparation fine du sol pour casser les mottes qui sont l'habitat des limaces.

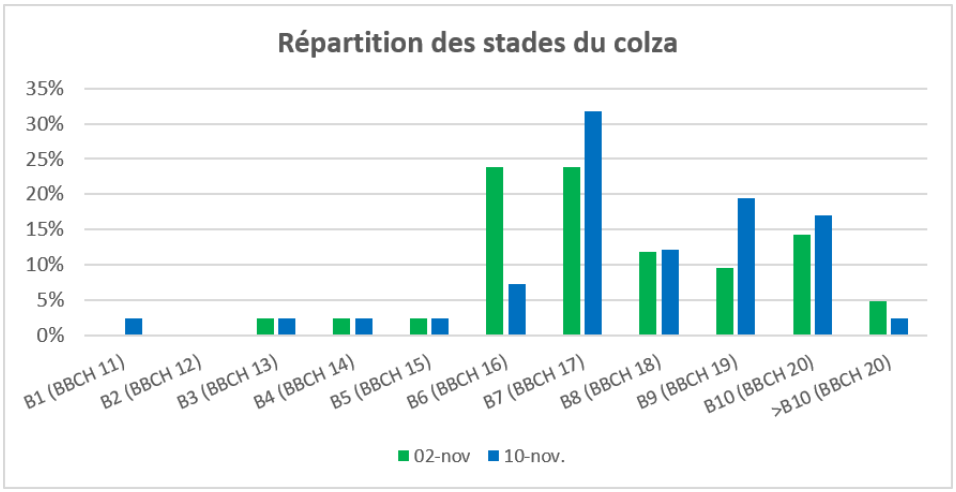
- Le roulage du sol détruit les abris, et limite temporairement leur activité en surface.
- L'implantation d'une culture intermédiaire apporte nourriture et humidité favorable aux limaces. Si l'on souhaite implanter une culture intermédiaire, il faut privilégier les cultures peu appétentes (moutarde, radis, vesce, phacélie...).



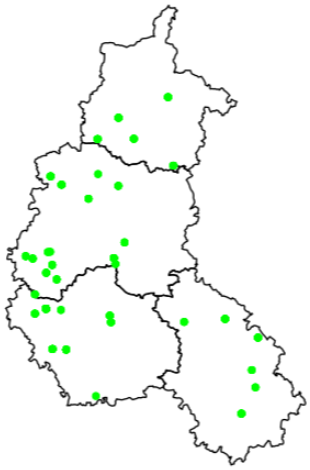
Des matières actives de biocontrôle sont autorisées sur céréales pour lutter contre la pression limace. Il s'agit de produits à base de phosphate ferrique. La liste à ce lien : Liste des produits de biocontrôle | Ecophytopic

1 Stade des cultures

41 parcelles ont été observées cette semaine. Les stades sont majoritairement compris entre 7 feuilles et plus de 10 feuilles.



Localisation des parcelles

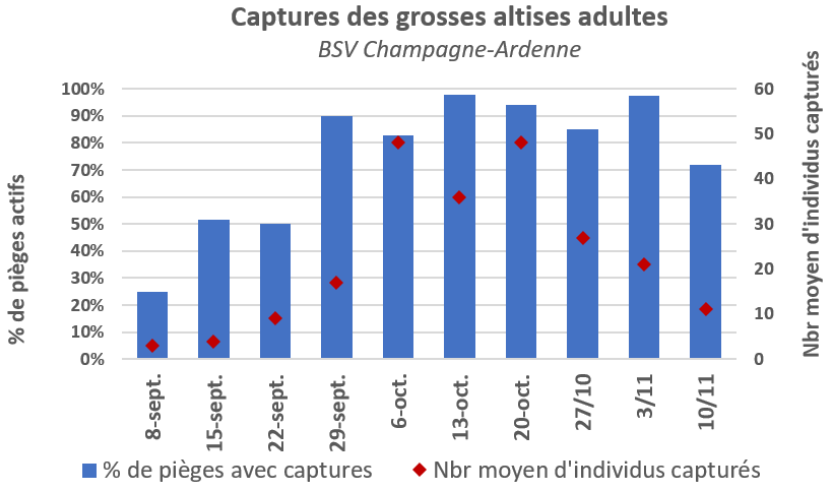


2 Grosses altises (*Psylliodes chrysocephala*)

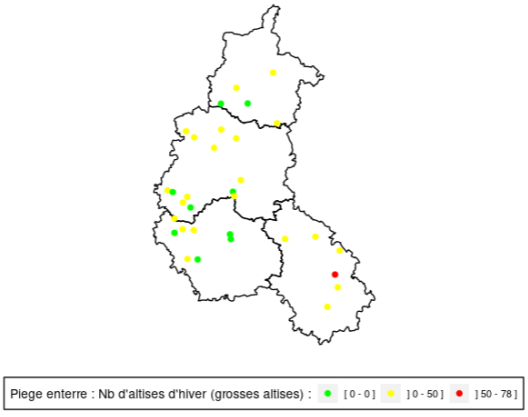
Une description **des larves d'altises** est faite dans le BSV n°38.

a. Observations

73 % des parcelles présentent des captures de grosses altises pour une moyenne de 11 individus piégés par cuvette jaune. L'activité des grosses altises a baissé mais elle est toujours présente.



Localisation des piégeages de GA



Ce sont maintenant les larves de grosses altises qu'il faut surveiller et dénombrer dans les parcelles. Les premières larves ont été observées dans les pétioles et des premiers tests Berlèse effectués.

Des notations de présence de larves sur plante ont été réalisées sur 18 parcelles. Des larves sont observées dans 8 situations sur 18 avec en moyenne 41 % de plantes porteuses d'au moins une larve. 2 parcelles sur 18 dépassent le seuil indicatif de risque historique de 7 pieds sur 10 porteurs de larves. Les tests Berlèse sont en cours.

La méthode Berlèse consiste à laisser sécher les plantes de colza et à attendre que les larves de grosse altise quittent les plantes. Prélever 25 à 30 plantes, couper les limbes des plantes en conservant la nervure centrale, disposer les plantes sur un grillage au-dessus d'une bassine remplie d'eau et de mouillant, placer les dispositifs dans une pièce bien chauffée pendant au moins 10-15 jours, le temps que les plantes sèchent et que les larves en sortent, compter le nombre de larves tombées dans les bassines tous les 2-3 jours et les en sortir pour éviter de les compter 2 fois, arrêter les comptages quand plus aucune larve ne sort depuis 3-4 jours.
En complément voir : https://www.youtube.com/watch?v=xiIO3j8gyR0

b. Seuil indicatif de risque

Dégâts de grosses altises adultes :
Le seuil indicatif de risque est fixé à 8 pieds sur 10 portants des morsures, sans que la dépréciation ne dépasse ¼ de la surface foliaire. La maitrise du risque intervient lorsque la culture est en péril. Dans ce cas, la réactivité est impérative.


Moins de 25 % de la surface touchée


Plus de 25 % de la surface touchée

Dégâts de larves de grosses altises :
Le risque des larves de grosses altises dépend du nombre de larves par plante obtenu par la méthode Berlèse.

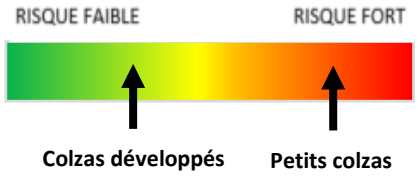
Le risque est faible lorsque l'on dénombre moins de 2-3 larves/plante.
Le risque est fort lorsque l'on dénombre plus de 5 larves/plante.
Entre ces 2 seuils, c'est l'état du colza (biomasse, croissance, carence, enracinement, etc) qui va caractériser le risque.
La grille de risque simplifiée permet d'aider au diagnostic.

Infestation larvaire	Risque agronomique	Indication de risque
> 5 larves / plante	Toutes situations	**Risque fort**
Entre 2-3 et 5 larves / plante	Biomasse < 45 g/pied OU Croissance limitée (rougissement, faible disponibilité en azote, mauvais enracinement)	**Risque fort**
	Biomasse > 45 g/pied ET Croissance continue sans faim d'azote (pas de rougissement, disponibilité en azote, bon enracinement)	**Risque moyen**
< 2-3 larves / plante	Toutes situations	**Risque faible**

Attention au risque de résistance aux pyréthrinoïdes.
Plus de détails sur le site de Terres Inovia - Etat des résistances

c. Analyse de risque

Le suivi des infestations larvaires, grâce aux tests Berlèse, se met en place pour évaluer le niveau d'infestation à l'échelle du territoire. Pour l'instant, on constate la présence de larves de grosse altise dans un peu moins de 50 % des parcelles où une observation sur plante a été effectué. 2 parcelles sur 18 dépassent le seuil indicatif de risque historique de 7 pieds sur 10 porteurs de larves. Quelques premiers résultats de test Berlèse réalisé fin octobre montrait une infestation pour l'instant faible, mais elle pourrait augmenter courant du mois de novembre, c'est à surveiller de près avec l'état végétatif faible des colzas.



d. Gestion alternative du risque

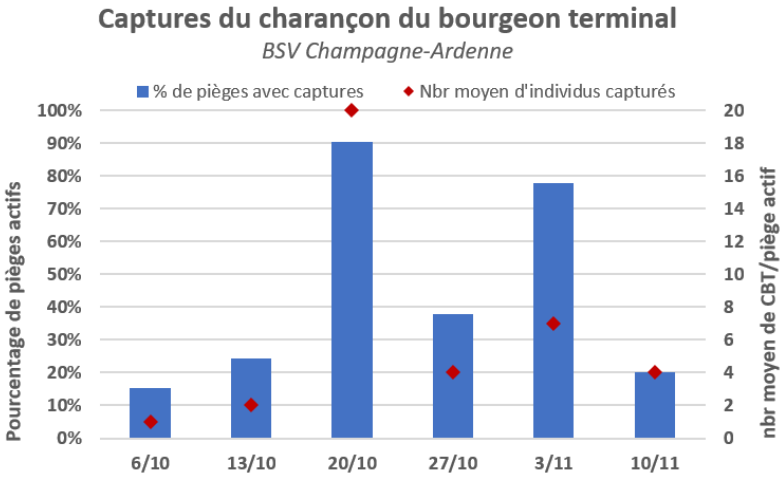
Il faut favoriser une installation rapide du colza pour obtenir un colza au stade 3-4 feuilles lors de l'arrivée des grosses altises et assurer une croissance dynamique à l'automne pour limiter l'impact des ravageurs.

3 Charançon du bourgeon terminal (*Ceutorhynchus picitarsis*)

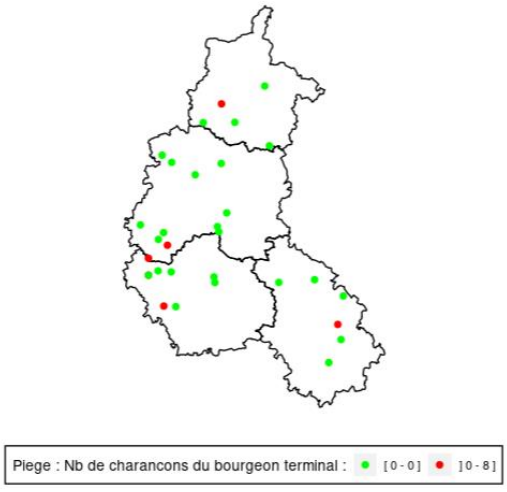
Une description **des charançons du bourgeon terminal** est faite dans le BSV n°38.

a. Observations

Cette semaine, 20 % des parcelles présentent des captures de charançons du bourgeon terminal pour une moyenne de 4 individus par cuvette jaune. Les conditions climatiques n'ont plus été favorables à l'activité du ravageur.



Localisation des piégeages de CBT



b. Seuil indicatif de risque

Il n'existe pas de seuil indicatif de risque pour ce ravageur. Le risque s'évalue selon le risque historique et le risque agronomique (état du colza) :

- **Dans les situations à risque historique fort** (attaques nuisibles fréquentes), le risque vis-à-vis du charançon du bourgeon terminal est élevé quel que soit l'état de la culture. Tous les leviers doivent être actionnés pour préserver l'état sanitaire du colza.
- **Dans les situations à risque historique faible :**

  Le risque vis-à-vis du charançon du bourgeon terminal est moyen sur les petits colzas et/ou les colzas marquant un arrêt de croissance.

  Le risque est faible sur les colzas ayant une biomasse supérieure à 25 g / plante début octobre et susceptibles de poursuivre leur croissance (pas de rougissement, disponibilité en azote, bon enracinement).

Risque historique	Risque agronomique	Indication de risque
Fort (attaques nuisibles fréquentes)	Biomasse < 25g/pied (800 g/m²*) OU Croissance limitée (rougissement, faible disponibilité en azote, mauvais enracinement) OU Reprise intermédiaire à tardive	Risque fort
Faible (pas d'historique d'attaque ou attaque nuisible très rare)	Biomasse <20-25 g/pied (600 - 800 g/m²*) OU Croissance limitée (rougissement, faible disponibilité en azote, mauvais enracinement)	Risque moyen
	Biomasse > 25 g/pied (800 g/m²) ET Croissance continue sans faim d'azote (pas de rougissement, disponibilité en azote, bon enracinement)	Risque faible

** la biomasse exprimée en g/m² est donnée à titre indicatif pour un peuplement de 30 à 35 pieds/m²*

Attention au risque de résistance aux pyréthrinoïdes.
Plus de détails sur le site de Terres Inovia - Etat des résistances

c. Analyse de risque

Sur la région, le pic de vol du charançon du bourgeon terminal a été atteint et dépassé fin octobre. Compte tenu de l'état végétatif des colzas cette année, le risque de dégât larvaire est important et a déjà dû être raisonné



d. Gestion alternative du risque

Il faut favoriser une installation rapide du colza pour obtenir un colza développé lors de l'arrivée des charançons du bourgeon terminal et assurer une croissance dynamique à l'automne pour limiter l'impact des pontes.

Les associations de légumineuses gélives au colza, dès lors qu'elles sont développées (> 300 g/m²), peuvent atténuer le risque d'attaque larvaire mais ne le suppriment pas. De la même manière, les variétés vigoureuses à l'automne et en reprise au printemps peuvent limiter le risque d'attaque larvaire mais ne le suppriment pas.

1 Méthodologie

Elle consiste à la réalisation d'un parcours par un observateur à pied qui détermine des intervalles réguliers (tous les 10 mètres) le long d'un transect fixe et qui note la présence d'indices récents de campagnols des champs (terriers et fèces et/ou indices d'abroutissement) ou leur absence sur une largeur de 3 m, soit 1,5 m de part et d'autre du parcours, dans chacun des intervalles observés. Le décompte des intervalles positifs par rapport au nombre total d'intervalles observés permet d'obtenir un ratio (de 0 à 1) qui exprime un indice d'abondance relatif à l'échelle du territoire observé, ainsi que la distribution spatiale des rongeurs en fonction des types de parcelles et des paysages observés. Ce ratio peut être converti en pourcentage.
Afin d'appréhender les oscillations saisonnières et les fluctuations pluriannuelles, les transects sont réalisés 2 fois par an (mars/avril et octobre/novembre) en fonction de la hauteur de végétation.
De l'automne 2019 au printemps 2022 les suivis (pour le site du 51 et du 67) ont été réalisés uniquement sur les bordures enherbées de parcelles (herbes permanentes)

2 Parcours d'observation de la Marne

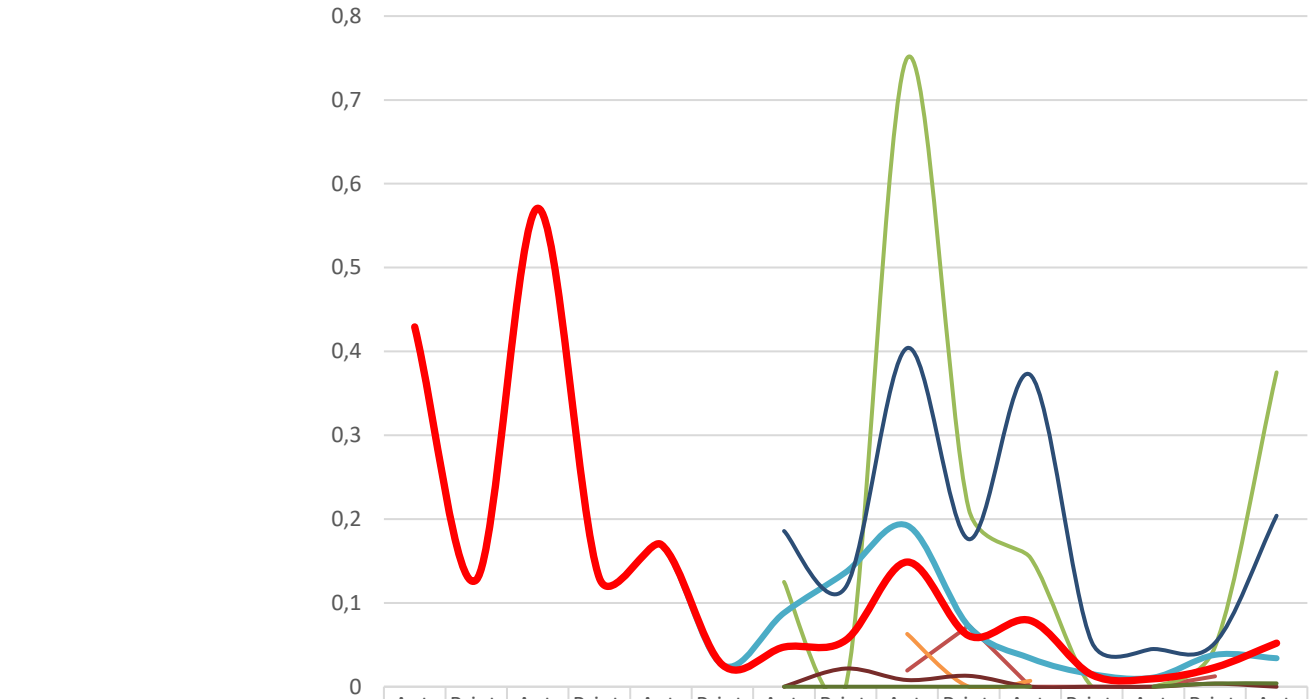
a. Observations

Observations réalisées semaine 43

Habitats	Nombre d'intervalles de 10 mètres observés	% de campagnols observés Automne 2026
Betterave	113	0,9 %
Graminées	16	37,5 %
Herbe permanente*	473	3,4 %
Interculture	17	0,0 %
Légumineuse semi-permanente	191	20,4 %
Semis céréales / Céréales	241	0,0 %
Sol nu	258	0,4 %

*bordures enherbées des parcelles, fossé, …

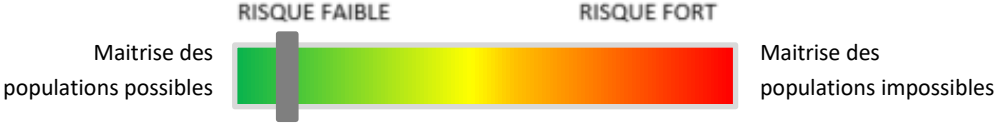




	Aut. 2019	Print. 2020	Aut. 2020	Print. 2021	Aut. 2021	Print. 2022	Aut. 2022	Print. 2023	Aut. 2023	Print. 2024	Aut. 2024	Print. 2025	Aut. 2025	Print. 2026	Aut. 2026
Betterave							5,9%		0,7%		1,8%		0,0%		0,9%
Colza									1,9%	7,3%	0,0%	0,0%	0,0%	1,2%	
Graminée							12,5%	0,0%	75,0%	21,2%	15,4%	0,0%	0,0%	4,8%	37,5%
Herbe permanente	42,9%	12,7%	57,1%	13,0%	17,0%	2,6%	8,8%	13,6%	19,2%	7,2%	3,4%	1,5%	1,1%	3,8%	3,4%
Interculture							1,1%		6,3%	0,0%	0,7%		0,0%		0,0%
Légumineuse semi-permanente							18,6%	11,9%	40,4%	17,6%	37,2%	5,3%	4,5%	5,2%	20,4%
Semis céréale / céréale							0,0%	2,2%	0,8%	1,3%	0,0%	0,0%	0,0%	0,4%	0,0%
Sol nu							0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%		0,0%	0,4%	0,4%
Pois										6,1%					
Total Général	42,9%	12,7%	57,1%	13,0%	17,0%	2,6%	4,7%	5,5%	14,9%	6,1%	7,9%	1,4%	1,0%	2,3%	5,2%

b. Analyse de risque

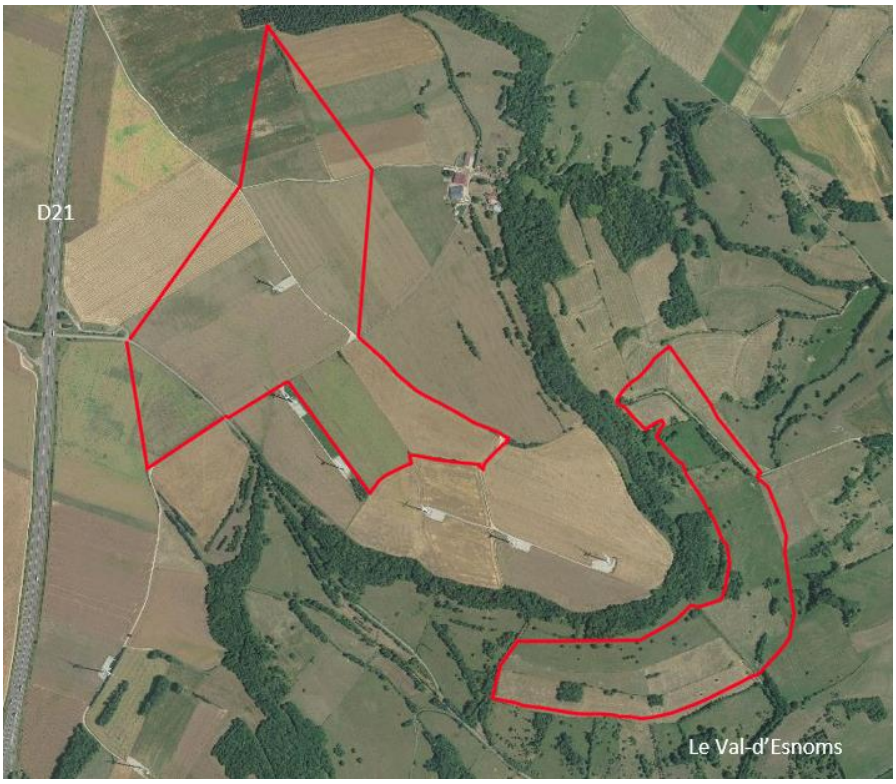
La densité relative de campagnols observés sur le transect est de 5,2%, en très légère augmentation par rapport au printemps. Cette augmentation saisonnière est normale dans le cycle du campagnol. On peut supposer que les conditions estivales ont limité leur développement du fait des couverts végétaux faiblement développés. On retrouve quelques petites populations éparses et faiblement constituées dans les parcelles. Les cultures pérennes (graminées, légumineuses semi-permanentes) et les bandes enherbées sont les plus touchées et sont en cette période automnale des réservoirs de population.



3 Parcours d'observation de Haute-Marne

a. Observations

Le transect de Haute-Marne est séparé en deux : un parcours passant dans les grandes cultures à gauche et un passant dans les prairies à droite.



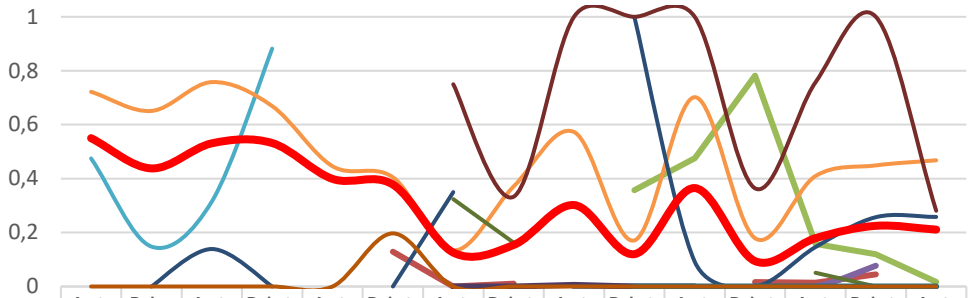
Observations réalisées semaine 42

Zone	Habitat	Nombre d'intervalles de 10 mètres observés	% de campagnols observés Automne 2026
Cultures	Céréales / Semi-céréales	120	0,0 %
	Chaume céréales	71	1,7 %
	Herbe permanente*	162	46,8 %
	Légumineuse semi-permanente	65	25,8 %
	Prairie artificielle	23	28,1 %
	Sol nu	8	0,0 %
	ZNA	12	0,0 %

*bordures enherbées des parcelles, fossé, …

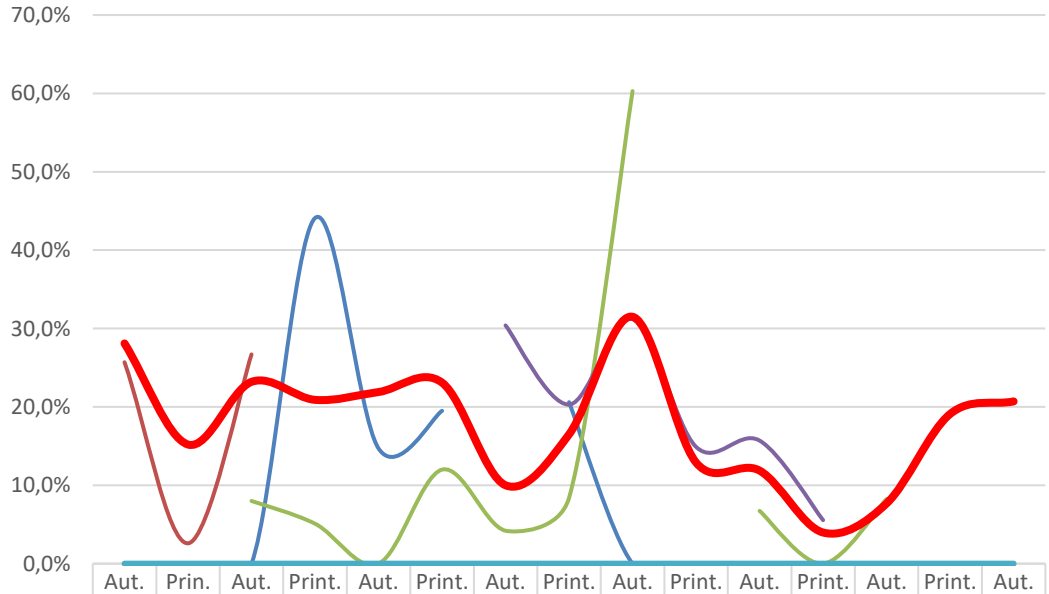
Zone	Habitats	Nombre d'intervalles de 10 mètres observés	% de campagnols observés Printemps 2026
Prairies	Prairie permanente pâturée	276	22,1 %
	Prairie permanente fauche	105	22,7 %
	ZNA	29	0,0 %

Evolution des populations de campagnols par habitat - Parcours "Cultures" - Haute-Marne (52)



	Aut. 2019	Prin. 2020	Aut. 2020	Print. 2021	Aut. 2021	Print. 2022	Aut. 2022	Print. 2023	Aut. 2023	Print. 2024	Aut. 2024	Print. 2025	Aut. 2025	Print. 2026	Aut. 2026
Céréale SD									0,0%	0,0%		0			
Céréale TCS				0,0%		12,9%	0,0%	1,0%		12,6%		1,7%	1,4%	4,5%	
Chaume céréales							13,6%			35,7%	48%	78,2%	15,8%	12,0%	1,7%
Colza												0,0%	0,0%	7,7%	
Friche	47,5%	14,8%	31,5%	88,2%				18,4%		0,0%					
Herbe permanente	72,2%	65,1%	75,8%	66,9%	44,6%	40,5%	13,4%	37,1%	57,3%	17,1%	70,2%	17,9%	41,0%	44,9%	46,8%
Legumineuse semi-permanente		0,0%	13,9%	0,0%		0,0%	35,0%			100,0%	9,20%	0,0%	14,6%	25,7%	25,8%
Prairie artificielle							75,0%	33,3%	100,0%	100,0%	100,0%	36,4%	75,7%	100,0%	28,1%
Prairie permanente paturée							32,4%	16,2%			66,6%		5,1%	0,0%	
Semis céréale				0,0%			0,0%	0,0%	0,6%	0,0%	0,0%				
Sol nu		0,0%						0,0%		0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%
ZNA	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	19,7%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%
Total Général	55,0%	43,8%	53,1%	53,2%	39,9%	37,8%	12,6%	15,4%	30,2%	12,0%	36,5%	9,4%	17,9%	22,5%	21,1%

Evolution des populations de campagnols par habitat - Parcours "Prairies" - Haute-Marne (52)



	Aut. 2019	Prin. 2020	Aut. 2020	Print. 2021	Aut. 2021	Print. 2022	Aut. 2022	Print. 2023	Aut. 2023	Print. 2024	Aut. 2024	Print. 2025	Aut. 2025	Print. 2026	Aut. 2026
herbe permanente	0,0%	0,0%	0,0%	44,1%	14,7%	19,5%		20,6%	0,0%	0,0%	0,0%				
prairie permanente	25,7%	2,6%	26,7%											20,5%	
prairie permanente pature	4,0%		8,0%	5,1%	0,0%	12,0%	4,2%	8,4%	60,3%		7%	0,0%	8,2%		22,1%
prairie permanente fauche				0,0%			30,4%	20,3%	31,2%	14,9%	15,7%	5,5%			22,7%
ZNA	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%
Total Général	28,1%	15,2%	23,2%	20,9%	21,9%	23,1%	10,0%	16,5%	31,5%	12,9%	11,9%	4,0%	7,7%	19,1%	20,7%

b. Analyse de risque

On note une stabilisation des populations de campagnols depuis le printemps. Les populations restent cantonnées aux habitats réservoirs comme les prairies, les zones d'herbes permanentes ou les légumineuses semi-permanentes. Il faudra surveiller ces zones avec attention et être vigilant sur les possibilités de transfert aux parcelles adjacentes.



4 Gestion alternative du risque

Pour réduire les populations de campagnols, plusieurs méthodes de lutte préventives et curatives sont possibles. Leur utilisation en synergie permettra une meilleure maitrise du risque.

Les méthodes disponibles sont :

- L'utilisation du piégeage diminue directement la population de ce nuisible,
- La diminution des habitats favorables aux campagnols par le travail du sol (superficiel ou profond), les pratiques agricoles et le piégeage des taupes qui préparent les galeries dans lesquelles s'installe le campagnol,
- La favorisation de la prédation par l'aménagement de zones refuges pour les prédateurs naturels (haies, tas de pierre, nichoirs, etc.).
- La gestion des bordures enherbées qui servent de zones refuges lorsque les cultures n'ont pas un couvert suffisamment développé ou appétant.
- En prairie, l'alternance fauche/pâture sur les parcelles exclusivement en fauche de façon à assurer une destruction totale ou partielle des galeries et freiner le développement des colonies de campagnols.

Il existe aussi une fiche méthode alternative sur l'arboriculture que vous pouvez consulter ici.

NOTES BIODIVERSITÉ

Sommaire

Ces notes Biodiversité sont produites dans le cadre du projet global de réorientation du Bulletin Santé Végétal : BSV 2.0.

Vous pouvez également les retrouver sur le site EcophytoPIC.



























Ce bulletin est produit à partir d'observations ponctuelles réalisées sur un réseau de parcelles.
S'il donne une tendance de la situation sanitaire régionale, celle-ci ne peut pas être transposée telle quelle à chacune des parcelles.

Observations : Arvalis - Institut du Végétal, ATPPDA, Cérèsia, CETA Craie Marne Sud, CETA de Champagne, CETA de Romilly, Chambre d'Agriculture des Ardennes, Chambre d'Agriculture de l'Aube, Chambre d'Agriculture de la Marne, Chambre d'Agriculture de la Haute-Marne, Cristal Union, DIGIT'AGRI, EIMR Marjollet Regis, EMC2, ETS RITARD, FREDON Grand Est, GRCETA de l'Aube, GRCETA de Troyes, ITB, NOVAGRAIN, SCA de Juniville, SCA d'Esternay, SCARA, SEPAC – Compagri, SOUFFLET Agriculture, TEREOS, Terres Inovia, VIVESCIA.

Rédaction : Arvalis Institut du Végétal, FREDON Grand Est, ITB et Terres Inovia.

Bulletin édité sous la responsabilité de la Chambre Régionale d'Agriculture Grand Est.
Dans une démarche d'amélioration continue de qualité de la surveillance biologique du territoire, la DRAAF assure un contrôle de second niveau sur l'ensemble du processus d'élaboration des BSV.

Coordination et renseignements : Joliane BRAILLARD - joliane.braillard@grandest.chambagri.fr

Financé dans le cadre de la stratégie écophyto – GOUVERNEMENT – OFB Office Français de la Biodiversité – La stratégie écophyto 2030 Réduire et améliorer l'utilisation des phytos – Chambre d'Agriculture Grand Est – ARVALIS – FREDON Grand Est – ITB Institut Technique de la Betterave – Terres Inovia